

Le Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures est prolongé de cinq ans

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé le 1^{er} septembre que la durée du Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures était prolongée pour une autre période de cinq ans, soit jusqu'au 31 mars 1988. Quelque 3,75 millions de dollars ont été affectés à ce programme.

Le Fonds, établi en 1973, s'inscrit dans le cadre d'un programme à frais partagés avec le secteur privé. Il a pour objectif de favoriser le développement et l'adoption de nouvelles cultures, de nouvelles variétés ou de nouvelles techniques de production prometteuses pour l'agriculture canadienne.

Les activités parrainées par le Fonds ont été orientées dans deux grands domaines de l'amélioration des cultures : d'abord celui de l'expansion de diverses productions végétales, dont celles des lentilles, du canola, des raisins et des bleuets ; ensuite celui de la mise à l'essai, à une échelle commerciale, de toute une gamme de nouvelles techniques appliquées à de nouvelles variétés, d'autres pratiques culturales et à la lutte anti-parasitaire.

Le programme a contribué à augmenter l'efficacité de la production végétale canadienne.

Il a permis au Canada de réduire sa dépendance à l'égard des produits alimentaires importés, et à l'agriculture canadienne d'augmenter sa capacité d'exportation.

« En renouvelant le Fonds, nous continuons d'appuyer les projets de recherche



Pieds d'une variété de vigne dont on fait l'évaluation à Beamsville (Ontario).

axés sur l'amélioration des cultures », a déclaré M. Whelan.

Autres projets approuvés

Six nouveaux projets ont déjà été approuvés aux termes du Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures. Le Fonds essaie de combler le fossé qui sépare les chercheurs et les agriculteurs en favorisant le transfert des techniques de pointe à la ferme, pour la production commerciale.

L'aménagement paysager intérieur

L'aménagement paysager est devenu une sphère d'activité importante pour les horticulteurs ; cependant, les grands arbres (de trois à huit mètres) doivent être souvent importés de Floride. La société R.V. Woods and Associates, de Richmond Hill (Ontario), projette de faire l'essai d'arbres indigènes à feuilles caduques et d'évaluer leur réaction à certaines conditions intérieures comme la lumière et l'ombre, l'éclairage artificiel, la température, la qualité de l'air et les parasites. Si le projet s'avérait une réussite, le taux d'importation diminuerait considérablement.

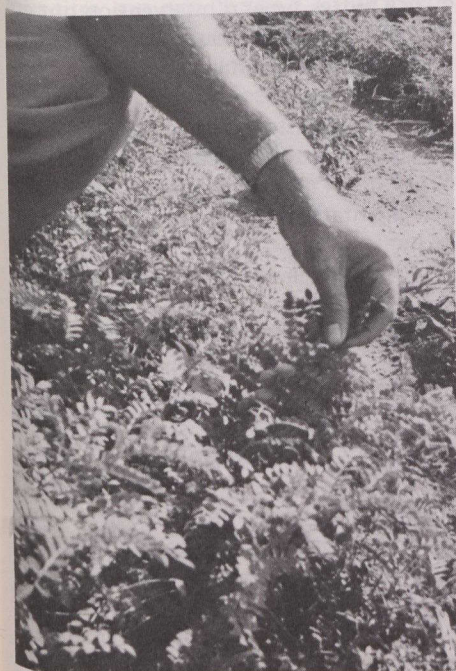
L'implantation de cultures

Les pois chiches, les pois cajans et les haricots mungos sont des légumineuses dont la production est importante dans de nombreuses régions du monde ; on ne les cultive cependant pas au Canada quoique leur popularité ne cesse d'augmenter. Le Collège de technologie agricole de

Ridgetown (Ontario) a déjà effectué des recherches préliminaires sur la façon de cultiver les pois chiches et les pois cajans. Il entreprend maintenant un projet de trois ans visant à faire la présélection des cultivars originaires d'Australie, d'Inde, des États-Unis et de Syrie capables de s'adapter en Ontario. Il procédera également à des essais agronomiques qui permettront de recueillir des précisions sur la densité et les dates d'ensemencement, la largeur des rangs, la lutte anti-parasitaire et les techniques de récolte. Le Collège poursuivra en outre un programme d'amélioration et d'essais en pleine terre pour adapter ces cultures à une production commerciale.

L'expansion du secteur des raisins frais

Il s'agit de la prolongation d'une entente antérieure conclue entre l'Office de commercialisation des producteurs de raisins frais de l'Ontario, de Vineland, et l'Institut de recherches horticoles de l'Ontario. Le but du projet est d'évaluer et de mettre à l'essai de nouvelles variétés de raisin de table. Au cours des quatre prochaines années, l'Office de commercialisation et l'Institut évalueront certaines variétés plantées dans quatre parcelles d'essai. Il s'agira notamment d'étudier leur rusticité, leur résistance aux maladies et leur productivité ; d'estimer le potentiel de commercialisation de ces variétés, y compris les méthodes de conditionnement, l'acceptabilité à la consommation, les systèmes d'entreposage et l'étiquetage.



Plants de pois chiches cultivés au Collège de technologie agricole de Ridgetown.